

La Lettre de VELO XVetVII

N° 69 - MARS 2005

SÉCURITÉ DES FORTS ET SÉCURITÉ DES FAIBLES

Présentant ses vœux pour 2005, le Maire du XI^e arrondissement, Georges Sarre, a proposé que les motards soient autorisés à emprunter les voies de bus. Cette demande s'appuyait sur le fait que cette pratique, malheureusement aujourd'hui fort répandue, améliorerait la sécurité des motards. La Préfecture de Police et la Ville de Paris ont fort heureusement refusé cette proposition, en relevant entre autres que cet éventuel gain de sécurité pour les motards se ferait au détriment de la sécurité des cyclistes et, de plus, dissuaderait les cyclistes peu expérimentés d'emprunter les couloirs de bus.

Nous approuvons cette défense commune de la Ville et de la Préfecture. Mais nous nous interrogeons sur la cohérence entre cette position et celle qui a présidé à leur accord pour l'implantation d'une piste cyclable sur le trottoir du boulevard Bourdon. C'est dans ce cas au nom de la sécurité des cyclistes que cet aménagement se ferait, cette fois-ci au détriment des piétons. Pourquoi refuser dans un cas que la sécurité du plus fort se fasse au détriment du plus faible, et l'accepter dans l'autre ?

L'ensemble des associations cyclistes parisiennes a protesté contre la proposition de Georges Sarre et approuvé la position de la Ville et de la Préfecture sur le sujet. A l'initiative de Vélo XVetVII, les mêmes associations ont demandé au Maire de Paris de réexaminer le projet de piste cyclable du boulevard Bourdon. On trouvera en dernière page copie de la lettre envoyée à Bertrand Delanoë. Il semble que depuis la sagesse ait prévalu, puisque ces travaux sont actuellement à l'arrêt.

Que ce désaccord avec un projet de la Mairie ne nous empêche pas de fêter dignement la réalisation d'un aménagement cyclable que nous attendions depuis longtemps, à la limite entre nos deux arrondissements, et que nous inaugurerons le 22 mars (voir ci-dessous et page 2).

Abel Guggenheim

INAUGURATION DU COULOIR BUS+VELOS A CONTRE-SENS RUE DE SEVRES

Mardi 22 mars 2005 à 19h15
angle boulevard Pasteur - rue de Sèvres

VELO XVetVII : l'association des cyclistes des 7^e et 15^e arrondissements

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.1.1990

nouvelle adresse : 68 rue des Cévennes, 75015 PARIS

1 40 60 76 74 / 6 82 43 06 73

velo.XVetVII@wanadoo.fr

<http://velo15et7.free.fr>

ACTUALITÉ DES XV^e ET VII^e ARRONDISSEMENTS

Voie sur berge rive gauche

Le groupe de travail "Circulation-Transports" du CICA soutient notre proposition d'aménagement d'une partie des berges rive gauche entre les musées d'Orsay et du quai Branly et, comme le montre la lettre figurant sur la page ci-contre, est intervenu auprès du Maire de Paris en proposant, en complément, d'assurer une continuité avec les quais bas du XV^e arrondissement, ce qui nécessite d'élargir le quai derrière le bâtiment du Port Autonome de Paris et sous le pont de Bir-Hakeim. Nous ne pouvons que soutenir cette proposition.

Hôpital Georges Pompidou

En ce qui concerne la réorganisation de la circulation autour de l'HEGP, le même groupe a été très intéressé par notre proposition et, ce problème n'étant pas spécifiquement cycliste, nous lui avons volontiers laissé l'initiative sur ce dossier.

Le groupe Circulation-Transports va donc suggérer à la Ville d'étudier diverses possibilités. Parmi les hypothèses que nous avons élaborées, celle qui semble la plus intéressante

consiste à mettre à double sens, pour servir au trafic automobile de transit, la rue Delbarre (derrière l'hôpital et devant France-Télévisions). La rue Leblanc, devant l'hôpital, pourrait être réservée aux bus, vélos, taxis et aux voitures allant à l'hôpital ou aux parkings locaux. Le stationnement y serait interdit sauf aux bus et à une station de taxis. Les bus auraient ainsi leur terminus devant (et non plus derrière) l'hôpital.

Cette solution rendrait son calme à la rue Leblanc, permettant aux piétons de se rendre dans de bonnes conditions à l'Hôpital. Une fois que le cadre global de la réorganisation de la circulation aura été défini, Vélo XV^e/VII^e fera bien sûr des propositions précises pour la circulation des cyclistes dans cette portion du XV^e arrondissement qui leur est actuellement très hostile.

Axe Vaugirard-Blomet-Lecourbe

L'association locale "Blomet-Paradiso" a fait des propositions de requalification d'une partie de la rue Blomet, et ces propositions sont actuellement étudiées par les élus et les techniciens de la voirie.

Les projets présentés par notre association convergent donc avec ceux de différentes associations et institutions. Nous ne pouvons que nous en féliciter et travailler, sur chacun de ces sujets, en pleine coopération avec elles.

INAUGURATION DU COULOIR BUS+VELOS A CONTRE-SENS RUE DE SEVRES

La rue de Sèvres, le long de l'Hôpital Necker, est en sens unique vers le XV^e arrondissement. Un couloir de bus à contresens permet aux autobus 28, 39 et 70 de suivre le même itinéraire dans les deux sens, en desservant l'hôpital et l'Institut national des jeunes aveugles. Ce couloir n'était jusqu'à présent pas autorisé aux cyclistes.

De nombreux cyclistes l'empruntent cependant, pour éviter un détour important et un dénivelé significatif. C'est pourquoi Vélo XV^e/VII^e avait depuis longtemps demandé qu'il soit autorisé aux cyclistes, d'autant plus que la gêne réciproque entre autobus et cyclistes était peu importante. Cette demande avait d'ailleurs été inscrite au "Schéma directeur du réseau cyclable parisien 2002-2010", publié en janvier 2003 par l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme).

Des travaux sont actuellement sur le point de se terminer sur ce tronçon. Le couloir est élargi à 4,50 mètres en section courante, et un feu tricolore est posé à l'angle de la rue Maurice de la Sizeraine pour permettre aux usagers des bus de traverser la rue de Sèvres vers l'entrée de l'Hôpital.

A l'issue de ces travaux, le couloir sera officiellement autorisé aux cyclistes.

Cyclistes, venez nombreux inaugurer ce couloir !
Mardi prochain 22 mars, à 19h15
avec l'association Vélo XV^e/VII^e.

Rendez-vous angle boulevard Pasteur - rue de Sèvres
(métro Sèvres-Lecourbe)

C.I.C.A. du 15^{ème} Arrondissement
Groupes de Travail

« Circulation/Transports »

Paris, le 17 novembre 2004

Monsieur Bertrand DELANOË
Maire de Paris
Hôtel de Ville
75196 Paris RP

Objet : Les berges de la Seine

Monsieur le Maire,

Votre prédécesseur avait lancé l'idée, approuvée par beaucoup de Parisiens, d'une promenade réservée aux piétons et aux cyclistes du parc André Citroën à celui de Bercy. Ce projet avait néanmoins l'inconvénient d'obliger à emprunter alternativement les deux rives de la Seine et les traversées posaient quelques problèmes.

Notre groupe de travail, qui comprend les principales associations du 15^{ème} s'intéressant au cadre de vie et à l'environnement, suggère depuis longtemps de mieux rendre aux piétons et aux cyclistes les berges du 15^{ème} et celles du 7^{ème} déjà en partie aménagées. Elles restent d'ailleurs en contact avec le Port Autonome pour essayer d'améliorer encore ce site qu'elles voudraient voir entièrement consacré à la promenade.

Un seul point, vraiment noir, existe dans notre arrondissement. Il s'agit de l'étroitesse du passage devant le bâtiment du Port Autonome (2 quai de Grenelle). Le Port propose de supprimer son petit jardin près du pont de Bir Hakeim, mais cela ne résout pas le problème. Il faudrait, selon nous, supprimer un rang de péniches devant ce bâtiment et construire une sorte de « balcon » sur l'eau de façon à élargir le passage et permettre à la promenade de ne pas s'interrompre à cet endroit.

Nous avons appris par ailleurs, qu'une idée que nous trouvons très intéressante vous a été soumise par des associations cyclistes, AUT Paris et Réseau Vert. Elle consiste à réduire à une seule file la circulation automobile sur la berge entre le musée d'Orsay et le futur musée des Arts Premiers. Cela permettrait de continuer la promenade piétons/Cyclistes jusqu'au musée d'Orsay et, donc de rendre aux Parisiens les bords de Seine rive gauche.

Peut-être, d'ailleurs, pourrait on ensuite voir s'il ne serait pas possible de prolonger cette promenade jusqu'au jardin Picasso, en fait jusqu'à Austerlitz et pourquoi pas jusqu'à la ZAC Rive Gauche avec sa passerelle vers Bercy.

Nous soumettons ces propositions à votre sagacité, en souhaitant qu'elles puissent être réalisées rapidement. Une promenade piétons/Cyclistes tout le long de la Seine à Paris, c'est un rêve qui paraît réalisable.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean Marin RONDEAUX
Animateur du groupe

Vélo XVetVII
VéloCité
Vélorution
Association Réseau Vert
Mieux se Déplacer à Bicyclette
Vivre à Vélo en Ville
les Droits du Piéton Paris

Monsieur Bertrand Delanoë
Maire de Paris
Hôtel de Ville
75196 Paris RP

Paris, le 31 janvier 2005

Monsieur le Maire,

Nous venons d'apprendre que la piste cyclable prévue de longue date pour être construite sur le boulevard Bourdon serait remplacée par un simple marquage au sol sur le trottoir bordant le bassin de l'Arsenal.

La chaussée donnant actuellement la place à trois files de voitures qui y roulent à grande vitesse, et ce trottoir agréable étant très utilisé par les piétons, rien n'explique que la piste ne soit pas construite, comme cela avait été prévu, symétriquement à celle du boulevard de la Bastille: une piste cyclable prise sur la chaussée, laissant la place à deux files de voitures et laissant le trottoir à ses légitimes utilisateurs, les piétons.

Ce projet est d'autant plus surprenant qu'il est décrit, sur des affichettes apposées actuellement sur place, comme devant "favoriser d'autres moyens de déplacements que sont le bus, le vélo et la marche à pied grâce à une répartition plus équitable de l'espace public de voirie entre tous les modes".

Nous vous prions donc de bien vouloir reprendre ce projet dans un sens conduisant effectivement à "une répartition plus équitable de l'espace public de voirie".

Pour les sept Associations

Abel Guggenheim
président de Vélo XVetVII